RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 03146
Numéro SIREN : 301 571 931
Nom ou dénomination : DIRAMODE

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2014 sous le numéro de dépôt 19225

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

DIRAMODE
1 rue John Hadley
59654 Villeneuve-d Ascq

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : DIRAMODE

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro RCS : 301 571 931
Numéro Gestion : 2007B03146

Adresse : 1 rue John Hadley
59654 Villeneuve-d Ascq

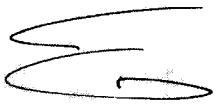
Numéro du Dépôt : 2014R019225 (2014 19256)

Date du dépôt : 18/12/2014

1 - Type d'acte : Rapport du commissaire aux apports
Date de l'acte : 11/12/2014

Délivré à Lille Métropole le 18 décembre 2014

Le Greffier,



JEAN-CLAUDE GRAUX
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI
242, RUE DE LA REPUBLIQUE
62700 BRUAY-LA BUISSIÈRE
TÉL. 03 21 52 11 48
TÉL. 03 21 61 72 90
FAX 03 21 61 72 99

19125

REÇU EN RETOUR LE
18 DEC. 2014
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LILLE METROPOLE

PROMOTION DU PRET A PORTER (PPP)

Société par actions simplifiée

Au capital de 553 285,50 euros

Siège social : 1 rue John Hadley - 59654 VILLENEUVE D'ASCQ

477 280 846 RCS LILLE METROPOLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
PAR VOIE D'APPORT EN NATURE

Ce rapport comporte 4 pages

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté

JEAN-CLAUDE GRAUX
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

242, RUE DE LA REPUBLIQUE
62700 BRUAY-LA BUISSIÈRE

TÉL. 03 21 52 11 48
TÉL. 03 21 61 72 90
FAX 03 21 61 72 99

Mesdames et les Messieurs les Associés
de la Société PROMOTION DU PRET A PORTER
1 rue John Hadley
59654 VILLENEUVE D'ASCQ

Mesdames et Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée en date du 21 novembre 2014, concernant l'appréciation de la valeur des apports en nature devant être apportés dans le cadre de l'augmentation du capital de votre société, j'ai établi le présent rapport prévu par les articles L 225-147 du Code de commerce, R 225-7 du Code de commerce et R 225-136 du Code de commerce.

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à m'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des titres à émettre par la société bénéficiaire des apports.

J'ai diligenté cette mission et suis maintenant en mesure de vous présenter le rapport portant sur les points suscités préalablement.

I - EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

A - Entreprise apporteuse

DIRAMODE
Société par actions simplifiée au capital de 752 365,50 euros, divisé en 501 577 actions de 1,50 euros chacune, dont le siège social est situé 1 rue John Hadley à VILLENEUVE D'ASCQ (54654), immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 301 571 931 RCS LILLE METROPOLE. Elle a pour activité la conception et la distribution de vêtements et accessoires pour femmes.

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
REGION LILLE NORD PAS DE CALAIS

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté

Jean-Claude GRAUX
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
242, rue de la République
62700 BRUAY-LA-BUSSIÈRE

B - Entreprise bénéficiaire

PROMOTION DU PRET A PORTER (PPP)
Société par actions simplifiée au capital de 553 285,50 euros, divisé en 368 857 actions de 1,50 euros chacune, dont le siège social est situé 1 rue John Hadley à VILLENEUVE D'ASCQ (54654), immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 477 280 846 RCS LILLE METROPOLE. Elle a pour activité la distribution de vêtements et accessoires pour femmes.

C - But de l'opération

Les objectifs de l'apport sont de permettre :

- de clarifier le rôle de la société DIRAMODE en recentrant son activité sur la conception des produits et sa vocation internationale ;
- de recentrer l'ensemble des activités de PIMKIE FRANCE au sein d'une seule structure : la société PPP ;
- d'harmoniser la structure des activités pour l'ensemble des sociétés présentes en Europe.

D - Propriété - Jouissance et conditions

Votre société sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés à titre d'apport partiel d'actif à compter du jour de la réalisation définitive dudit apport.

II - DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Il est apporté à votre société par la société DIRAMODE l'ensemble de ses biens, droits, passifs et engagements attachés à sa branche complète d'activité relative à l'activité PIMKIE FRANCE.

Pour établir les conditions financières de l'opération d'apport, il a été décidé de retenir les situations intermédiaires au 30 novembre 2014.

A - Actif brut apporté

Immobilisations incorporelles	2 552 226 €
Immobilisations corporelles	816 559 €
Dépôts et cautionnements	6 754 €
Avances salariés	19 373 €
Charges d'avance	1 900 €

B - Passif pris en charge

Litiges salariés	108 000 €
Provision départ en retraite	206 193 €
Participation des salariés	173 701 €
Dettes sociales comptes 42 à 43	1 273 605 €

Jean-Claude GRAUX
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
242, rue de la République
62700 BRUAY-LA-BUSSIERE

C - Récapitulation des apports

- TOTAL DE L'ACTIF APPORTE 3 396 811 €
- PASSIF PRIS EN CHARGE 1 761 468 €

Montant total de l'actif net apporté 1 635 313 €

III - REMUNERATION DES APPORTS

En représentation et rémunération de ces apports, il sera procédé à l'augmentation du capital de votre société de DIX MILLE CINQUANTE EUROS (10 050 €), moyennant la création de SIX MILLE SEPT CENTS (6 700) actions nouvelles d'une valeur unitaire de UN EURO ET CINQUANTE CENTIMES (1,50 €), assorties d'une prime de fusion de UN MILLION SIX CENT VINGT-CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE-TROIS EUROS (1 625 263 €).

Montant de l'augmentation de capital	**10 050 €**
Montant des apports	**1 635 313 €**
Prime de fusion	**1 625 263 €**

IV - DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaire aux Comptes pour :

- vérifier la réalité des actifs apportés et des passifs pris en charge,
- contrôler la valeur attribuée aux apports,
- m'assurer que les événements intervenus dans la période de rétroactivité n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

V - CONCLUSION

Sur la base de mes travaux, je conclus que la valeur des apports s'élevant à UN MILLION SIX CENT TRENTE-CINQ MILLE TROIS CENT TREIZE EUROS (1 635 313 €) n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal à la valeur nominale des titres à émettre par la société bénéficiaire des apports, augmenté de la prime de fusion.

Fait à BRUAY LA BUISSIERE
Le 11 décembre 2014

Jean-Claude GRAUX
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
142, rue de la République
62700 BRUAY-LA-BUSSIERE

Jean-Claude GRAUX
Commissaire aux Apports